



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020



STÉPHANE VOLANT,
PRÉSIDENT DU CDSE

LE MOT

DU PRÉSIDENT

Mes chers collègues,

Se pencher sur l'activité du CDSE en 2020 en préambule de ce rapport annuel permet de s'apercevoir à quel point cette année aura été celle du « surplace en mouvement »...

Dans un contexte de pandémie, de confinements, de déconfinements et de reconfinements, l'activité de notre Club, si tributaire des échanges entre ses membres, aurait pu se figer. Pourtant, il s'est en réalité passé mille choses au CDSE en 2020. Certes, nous avons dû nous résigner à annuler notre colloque annuel au regard du contexte sanitaire de décembre dernier. Et cette satanée COVID nous aura ainsi empêchés de célébrer les 25 ans du CDSE comme nous le souhaitions. Je crois cependant que le Club a été plus que jamais fidèle à sa raison d'être formulée lors de nos vœux 2020 : « être utile à ses membres et à la sécurité nationale ».

Je crois également que le CDSE a été utile à ses membres car, à l'occasion d'une enquête qui sera désormais faite chaque année, une écrasante majorité d'entre eux nous l'ont dit !

En 2020, le CDSE a su s'adapter et répondre aux impératifs de la crise COVID.

D'abord en ouvrant dès le 4 février sa salle de crise virtuelle, le salon Citadel « Coronavirus COVID-19 » qui aura été notre fil rouge tout au long de l'année - et qui le reste d'ailleurs en 2021. En parallèle et afin de mieux répondre aux demandes de ses membres, le CDSE a renforcé ses partenariats institutionnels avec le cabinet du préfet de police de Paris et le Centre de crise et de soutien du Quai d'Orsay, mais aussi avec la DGGN et la DCSP au ministère de l'Intérieur, les Douanes et le SISSE au ministère de l'Économie et des Finances. C'est également pour répondre à ces attentes que le CDSE est devenu membre associé du MEDEF.

Ensuite, parce que les commissions et groupes de travail, le cœur du réacteur du CDSE, n'ont jamais cessé de se réunir et de « phosphorer », malgré un passage imposé au format 100 % digital et la découverte de ces événements d'un genre nouveau que l'on appelle de ce mot atroce de « webinaires ». À ce titre je tiens tout particulièrement à saluer le travail de la commission « Gestion de crise & Continuité d'activité », présidée par Jean-Yves Oger car, en dépit des contraintes du « distanciel », cette commission a produit deux documents de grande valeur, relatifs aux six dimensions de la reprise d'activité et au retour d'expérience des directeurs sécurité-sûreté dans la crise. Ce dernier livrable nous apprend combien votre rôle a été central au sein de vos organisations et comment les directions sécurité-sûreté sortent renforcées de ce (trop) long épisode.

Et puis le CDSE en 2020 c'est aussi un conseil d'administration en partie renouvelé avec quatre nouveaux membres : Jean-Paul Bonnet (Safran), Christian Flaesch (Accor), Arnaud Kalika (Meridiam) et Éric Marion (Disneyland Paris). Mais aussi un nouvel espace adhérent, Mon CDSE, et le retour d'une newsletter, La Lettre du CDSE.

Je crois également que le CDSE a été utile à la sécurité nationale. Nous avons d'ailleurs gravé cette dimension dans le marbre de nos statuts en assemblée générale. Et nous avons œuvré dans les faits, en contribuant aux différentes réflexions nationales.

Au sein de la gouvernance du comité stratégique de la filière (CSF) des Industries de sécurité, à l'heure où le « distanciel » a démontré toute notre dépendance aux solutions technologiques étrangères, le CDSE n'a eu de cesse d'exprimer le besoin criant des « utilisateurs », des entreprises, sur le plan de la souveraineté numérique. Ce besoin, nous l'avons également formulé dans un manifeste publié avec le groupement Hexatrust et avons tenté d'y apporter des réponses très concrètes lors de l'e-Odyssée du CDSE Lab, avec la participation du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire.

Le CDSE a également contribué aux différents débats sur le continuum de sécurité. Ainsi, la quasi-intégralité des 13 propositions formulées par le CDSE dans le cadre des travaux du Livre blanc de la sécurité intérieure a été retenue dans le document publié par le ministère de l'Intérieur. Certaines de ces mesures ont été reprises dans la loi pour une sécurité globale des députés Alice Thourot et Jean-Michel Fauvergue. C'est bien ! Mais d'autres n'y ont pas trouvé leur place, et le CDSE le regrette. Nous y reviendrons donc !

C'est malheureusement le cas de la création d'un « cercle de confiance » pour lequel notre association plaide depuis sa création en 1995 et continuera de plaider en 2021 et au-delà.

Car, comme l'ont écrit les auteurs du Livre blanc de la sécurité intérieure, nous savons au CDSE que « les directeurs de sécurité des entreprises sont des parties prenantes au continuum de sécurité ». D'autres propositions, enfin, seront probablement reprises dans les ordonnances prochaines qui devraient renforcer les prérogatives du CNAPS.

Les directeurs de sécurité-sûreté sont des professionnels dont la tâche est souvent d'imaginer l'impensable et de décider dans l'incertitude. Ils se tiennent donc déjà prêts pour la prochaine crise, que celle-ci soit d'ordre cyber, sanitaire ou terroriste. Et les directeurs de sécurité membres du CDSE, l'ont plus que jamais démontré dans leurs entreprises pendant cette pandémie. Ils ont en effet œuvré pour la continuité des activités des fleurons de l'économie française, au service de leurs salariés, de leurs clients, de nos concitoyens, tout en continuant à gérer les incivilités, la délinquance, et toutes les autres crises qui impactent le business au quotidien.

Alors, en 2021 comme en 2020, les directeurs de la sécurité du CDSE continueront sans doute d'être environnés de tous les dangers et de n'en redouter cependant aucun. C'est ce qui fait leur force, ce qui fonde leur utilité pour leurs entreprises et le pays. Et c'est aussi pour cela que l'équipe du CDSE est si fière de porter haut leurs couleurs !

Stéphane Volant

SOMMAIRE

5	LES DATES & LES CHIFFRES CLÉS
7	LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020
23	LES COMMISSIONS & LES GROUPES DE TRAVAIL
39	LES OUTILS DU CLUB AU SERVICE DES ADHÉRENTS
45	LES ACTIONS AVEC LES SPONSORS & LES PARTENAIRES
55	LES CONTRIBUTIONS DU CDSE AUX RÉFLEXIONS NATIONALES
58	LE CDSE DANS LA PRESSE

LES DATES CLÉS

WEBINAIRES

- 17.04.2020** Covid-19 et déconfinement en Chine : partage d'expérience du Dr Philippe Klein
- 11.06.2020** Présentation du 6^e Baromètre sur la sécurité des collaborateurs à l'international
- 02.07.2020** E-Odyssée du CDSE LAB - Souveraineté et nomadisme des collaborateurs
- 10.07.2020** Les premiers enseignements de la crise du COVID-19 par Alain Bauer
- 15.10.2020** Comment le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères élabore ses conseils aux voyageurs
- 15.12.2020** COVID-19 : risques psychosociaux et sociaux en entreprise
- 16.12.2020** Jean-Yves Le Drian et Gérald Darmanin s'adressent au CDSE

ÉVÉNEMENTS EN PRÉSENTIEL

- 30.01.2020** Vœux du CDSE
- 15.09.2020** Assemblée Générale
- 29.09.2020** Table ronde : regards comparés sur la gestion de la crise sanitaire dans le monde - ISOS

LES CHIFFRES CLÉS



7

webinaires



1 640

inscrits aux différents événements



418

inscrits sur Mon CDSE



3

grands salons Citadel



250

inscrits sur Citadel

LES TEMPS FORTS

DE L'ANNÉE 2020

LES VŒUX

DE STÉPHANE VOLANT, PRÉSIDENT DU CDSE

**2020, ANNÉE
DU 25^e ANNIVERSAIRE
DU CDSE**

JEUDI 30 JANVIER 2020,
CASERNE DES CÉLESTINS

« En 2020, le CDSE se veut être utile à ses adhérents et à la sécurité nationale, et même incontournable, indispensable, grâce à ses membres et à ses partenaires ! »

LE SALON CITADEL « CORONAVIRUS COVID-19 »

4 FÉVRIER 2020

Dès le 4 février 2020, le CDSE a ouvert un salon Citadel intitulé « Coronavirus Covid-19 ». Cette « salle de crise virtuelle » du CDSE est dédiée à la gestion de la pandémie, au partage de bonnes pratiques et à tous les questionnements relatifs à cette crise et ses conséquences.

- L'équipe permanente partage des informations qualifiées transmises par les pouvoirs publics (MEAE, Bercy, Préfecture de police de Paris, Douanes...).
- Cette salle de crise virtuelle a pour but à la fois de permettre un échange entre entreprises en temps réel et de faire remonter les questions des adhérents aux différents services de l'État compétents pour ensuite diffuser leurs réponses et communications diverses.



Les partenariats institutionnels renforcés dans le cadre de la crise COVID :

- **Ministère de l'Intérieur**
 - > Directions générales de la gendarmerie et de la police nationales (DGGN, DGPN)
 - > Préfecture de police de Paris (cabinet du préfet de police), DCSP
- **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**
 - > Centre de crise et de soutien (CDCS)
- **Ministère de l'Économie et des Finances**
 - > Douanes (DGCCRF)
 - > Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE)

LES ACTIONS DE LA COMMISSION « GESTION DE CRISE »

WEBINAIRE
DU 17 AVRIL 2020

COVID-19 ET DÉCONFINEMENT EN CHINE : PARTAGE D'EXPÉRIENCE DU DR PHILIPPE KLEIN

Analyse de la chronologie des événements à Wuhan et de la stratégie déployée en Chine, du confinement jusqu'au déconfinement.

- Confinement strict et caractérisation des cas positifs et cas contacts, mis en quarantaine de façon à arrêter l'épidémie.
- Déconfinement lent et progressif, à partir de début mars et généralisé le 8 avril 2020.
- Mise en place d'un QR code attestant que la personne est négative au virus – tracking jugé essentiel durant cette phase de déconfinement et de reprise des activités car identification rapide et efficace de tous les porteurs du virus.

Analyse sur les mesures mises en place en France dans la gestion de la crise sanitaire.

- Mise en place d'un confinement trop mou et trop peu d'importance accordée au tracking.
- « Un des symptômes de cette maladie, c'est la température » donc moyen clinique de diagnostic extrêmement simple à appliquer pour identifier les personnes potentiellement porteuses du virus.

Le docteur Klein, directeur d'une clinique au sein de l'hôpital international de Wuhan a analysé la chronologie des événements à Wuhan et la stratégie déployée en Chine, du confinement jusqu'au déconfinement.

Le géant asiatique a mis en place un confinement strict, accompagné d'une mise en quarantaine des cas positifs et des cas contacts, de façon à arrêter l'épidémie.

Le déconfinement lent et progressif a été rendu possible grâce au tracking avec la mise en place d'un QR code, attestant que la personne est négative au virus. Cela a permis une reprise des activités car l'identification des porteurs du virus était rapide et efficace.

De son côté, la France a accordé trop peu d'importance au tracking, ce qui a ralenti la reprise d'activité.



LIVRABLE
PUBLIÉ EN AVRIL 2020
DISPONIBLE SUR MON CDSE

LES 6 DIMENSIONS DE LA REPRISSE D'ACTIVITÉ

- La dimension stratégique de la gestion de crise.
- La dimension de préparation de la reprise d'activité : définition des métarègles essentielles Sécurité/RH/HSE/Services généraux.
- La dimension communication : un impératif à l'égard des collaborateurs.
- La dimension IT : un incontournable avec des spécificités propres à la crise actuelle.
- La particularité RH de la gestion de la sortie de confinement.
- Adapter/comprendre/anticiper la prochaine crise.

WEBINAIRE
DU 10 JUILLET 2020



**LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS
DE LA CRISE DU COVID-19**

PAR ALAIN BAUER

**Perte de la capacité analytique entre surprise
stratégique et aveuglement stratégique.**

La pandémie COVID-19 : pandémie prévue depuis une vingtaine d'années, théorie du bioterrorisme développée par le professeur Raoult, outils spécialisés développés pour faire face à une crise pandémique majeure. La crise a lieu : catastrophe.

- « On savait tout mais on n'a rien compris » : pas de nouveauté dans l'existence des asymptomatiques, mutation de virus, accélération des virus de plus en plus virulents avec des effets de plus en plus importants.
- Passage du mode sceptique au mode panique.
- Aucune utilisation des outils et protocoles existants.

Incapacité à la projection et à la mise en perspective.

Tout est dans l'instant. Difficultés d'envisager les phénomènes à long terme. Plus de stratégie, fin de l'expertise.

**Première crise totale : sanitaire, économique,
sociale, sécuritaire, militaire.**

- Reconsidérer les enjeux de sécurité, la place et la responsabilité de la sécurité > investissement utile à rentabilité avérée.
- Retour d'expérience indispensable accompagné d'un travail de conceptualisation conséquent.
- Anticiper les prochaines crises avec la réécriture des PCA plus souples avec des outils apportant des réponses et lignes directrices sans vouloir répondre à tout.
- Revoir le télétravail au regard de sa définition juridique.

**Question de la souveraineté : sujets essentiels
dont on ne peut dépendre de personne.**

- Nécessité d'un réseau de télécommunication souverain + outil Internet souverain.

La pandémie COVID-19 met en exergue les faiblesses de la société instantanée du XXI^e siècle avec une perte de la capacité analytique et l'incapacité à la mise en perspective. Une pandémie est envisagée par les experts depuis une vingtaine d'années. Pourtant, les outils et protocoles existants n'ont pas été utilisés. Par conséquent, un retour d'expérience paraît indispensable, accompagné d'un travail de conceptualisation conséquent afin d'anticiper au mieux les prochaines crises. La crise totale, à la fois sanitaire, économique et sécuritaire a permis de reconsidérer les enjeux de la sécurité en soulignant que cette dernière représente un investissement à rentabilité avérée. La crise sanitaire a également accentué la nécessité de disposer d'un réseau de télécommunication souverain. C'est un sujet essentiel dont la France ne peut dépendre d'aucun autre État.

WEBINAIRE
DU 15 DÉCEMBRE 2020

**COVID-19 :
RISQUES PSYCHOSOCIAUX
& SOCIAUX EN ENTREPRISE**

ANIMÉ PAR JEAN-YVES OGER,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
GESTION DE CRISE & CONTINUITÉ
D'ACTIVITÉ DU CDSE

**Introduction par Stéphane Volant,
Président du CDSE**

- Changements brutaux dans l'organisation du travail.
- Massification des outils à distance.
- Interpénétration de la sphère professionnelle avec la sphère personnelle.
- Longueur de la crise et incertitudes - conséquences sociales.

Crise sanitaire inédite, brutale, totale, longue et sans commune mesure dont l'avenir est incertain

- Inquiétude, situation anxiogène, deuil collectif : arrêt brutal de l'activité économique, particulièrement chez Air France,
- Mise en place du télétravail + confinement + peu de visibilité quant à l'avenir, particulièrement chez Air France.
- Conséquences psychosociales pour les non malades et les malades guéris : fatigue, perte de confiance en l'avenir, dégradation de la qualité du sommeil...

Avec la participation de :

- **Patricia Cadre**, Directrice prévention des risques psychosociaux, Pluridis.
> Depuis 20 ans, experte en matière de RPS dans la mise en place d'accompagnement psychologique. Retex des appels qu'elle reçoit dans le cadre de la crise du COVID.
- **Docteur Robert Sahut**, Directeur de la Coordination Santé Groupe, Michelin.
> Médecin en secteur hospitalier, en médecine générale et du travail + dans d'autres entreprises, dans le groupe depuis 8 ans. Retex en matière de RPS et actions mises en place par le groupe.
- **Loïc Monguillon**, Corporate Emergency Response General Manager, Air France.
> Expérience d'une entreprise au cœur de cette crise sur le volet social et actions mises en place + perspectives positives pour 2021.

- Outils de prévention limités :
> Politique de prévention limitée en France, plus une politique en réaction à des événements inédits sur une durée déterminée avec des outils immédiats alors que la prévention se fait sur la durée.

En France, le suicide n'est jamais en dessous de 10 000/an, c'est-à-dire 2x plus important que UK, 3x plus que l'Italie. Pas du tout dans la prévention de la santé mentale à l'heure actuelle.

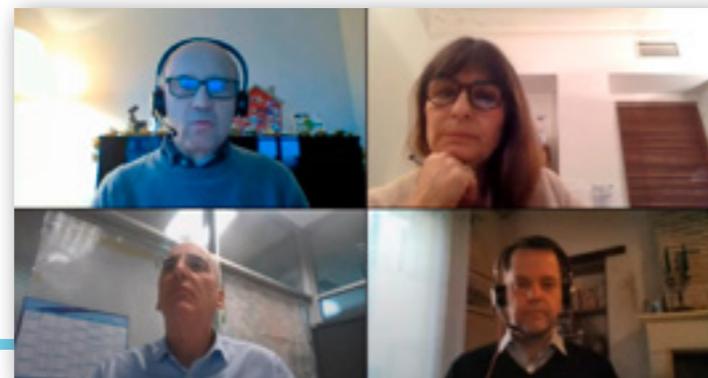
- > Hausse des appels téléphoniques et rendez-vous avec un psychologue constatée chez Pluridis.

Attentes sociales importantes des salariés

- Rédaction de protocoles chez Michelin d'abord axés sur la santé physique puis sur la santé mentale.
- Mise en place d'une ligne verte (psychologique et de soutien) par Michelin (peu d'appels) - politique de prévention de longue date.
- Réalisation d'une enquête auprès des salariés Michelin : questionnaire propre à la pandémie pour évaluer leur perception de la crise sanitaire (qualité de la prise en charge des malades, les conditions de travail, la qualité du dispositif de prévention et adéquation au poste de travail, la capacité de projection dans l'avenir).
 - > Chez Michelin, Sûreté, Santé, HSE et Sécurité des systèmes d'information regroupés = une meilleure coopération, réactivité et coactivité. Santé mentale et physique à ne pas léser car nécessaire à la continuité d'activité de l'entreprise.

Transparence, communication, qualité managériale pour maintenir une situation sociale calme et éviter les mouvements sociaux

- Annonce d'une aide d'État et d'un plan social chez Air France.
 - > Objectif : développer une véritable résilience de l'entreprise sur la base d'une expertise à la fin de la pandémie.



La crise sanitaire inédite, brutale, totale et sans commune mesure provoque une situation anxiogène, avec des inquiétudes à la fois individuelles et collectives quant à l'avenir et dont les perspectives sont indéterminées. Dans ce contexte, la santé mentale et physique, défiée notamment par le confinement et le télétravail est au cœur des préoccupations pour les entreprises puisque le salarié constitue un maillon indispensable pour la continuité d'activité.

Ainsi, ont été mis en place des outils de prévention en réaction à cette période inédite allant de la rédaction de protocoles, à la réalisation d'une enquête, la mise en place d'une ligne téléphonique de soutien chez Michelin et l'annonce d'une aide d'État et d'un plan social chez Air France. Tous sont d'accord pour dire que la transparence et la communication apparaissent essentielles pour maintenir une situation sociale calme et développer une véritable résilience de l'entreprise.

LIVRABLE PUBLIÉ
EN AVRIL 2020
DISPONIBLE
SUR MON CDSE

COVID-19 :
RETOUR D'EXPÉRIENCE DES
DIRECTIONS SÉCURITÉ-SÛRETÉ
ANIMÉ PAR JEAN-YVES OGER,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
GESTION DE CRISE & CONTINUITÉ
D'ACTIVITÉ DU CDSE

Le CDSE et sa commission « Gestion de crise et Continuité d'activité » ont élaboré un questionnaire relatif au retour d'expérience des directions sécurité-sûreté, dans le cadre de la crise sanitaire, auquel 35 directeurs de sécurité-sûreté ont répondu. Les résultats de ce questionnaire ont abouti à un document publié en juillet 2020.

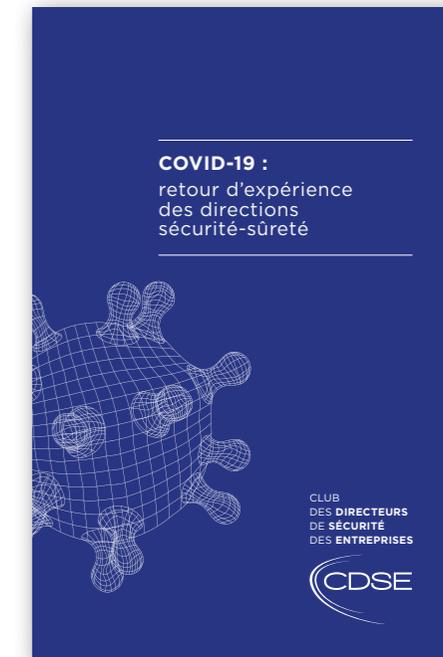
La crise est considérée par la majorité comme inédite par son ampleur et sa durée avec des conséquences sanitaires, économiques et sociales.

Plusieurs phases caractérisent la pandémie de COVID-19 :

- **Phase 1** : confinement et maintien des fonctions vitales.
- **Phase 2** : organisation pour le redémarrage des activités en protégeant la santé des salariés, des clients et des fournisseurs.
- **Phase 3** : gestion de la phase de déconfinement.
- **Phase 4** : adapter/comprendre/anticiper l'évolution de la pandémie et des impacts économiques et sociaux pour nos entreprises.

Les chiffres clés :

- **79 %**, c'est la proportion des membres du CDSE qui considèrent que la direction sécurité-sûreté corporate sort renforcée de la crise avec une plus grande sollicitation et visibilité de la direction sûreté corporate.
- **45 %** des directeurs de sécurité membres du CDSE ont eu la charge de piloter la question de la crise dans leur entreprise.
 - > 90 % d'entre eux étaient systématiquement présents en salle de crise.
- **Seulement 12 %** des directions sécurité-sûreté ont subi des mesures de chômage partiel, sur des fonctions spécifiques.
- **94 %** des entreprises membres du CDSE disposaient d'un PCA élaboré avant la crise MAIS pour 30 % d'entre elles, le dispositif n'était pas complet ou finalisé.



Central Incontournable
 Garant de la **cohérence** **Anticipation**
Synthèse de l'information
 Garant de la **méthode et des procédures**
 Facilitateur **Conseiller** **Expert**
Veille **Maillon indispensable**
Impulsion **Transmission des consignes**
 Alerte **Chef d'orchestre**

> Il est paru impératif de s'adapter rapidement aux défis imposés par la crise. Pour cela, des ajustements ont été nécessaires, notamment dans le cadre du passage à un télétravail de masse. Par la suite, il devient indispensable de multiplier les exercices de crise, de même que le besoin de former l'ensemble des acteurs. À cela s'ajoute l'importance d'élargir les plans de continuité d'activité aux dimensions clients et fournisseurs, sans oublier de bien intégrer l'ensemble de la supply chain.

- **39 %** des entreprises membres du CDSE n'avaient pas identifié la pandémie parmi les risques majeurs.
- **94 %** des directeurs de sécurité estiment que des évolutions de l'organisation du travail vont se produire, le sujet du télétravail étant quasi-unanimement évoqué :
> Il faut souligner la faible volonté des salariés de revenir sur site et ceci, pour plusieurs raisons comme le goût pour le télétravail, la crainte des transports en commun dans ce contexte particulier de pandémie. Il apparaît donc possible de voir émerger une « nouvelle normalité » dans la mesure où les impacts de la crise économique et sociale consécutive à la crise sanitaire ne sont pas encore connus.
- **61 %** des directeurs de sécurité membres du CDSE considèrent que la politique de voyage de leur entreprise va évoluer à l'aune de la crise.
- **55 %** des membres du CDSE intègrent la dimension souveraineté dans le choix des outils numériques :
> une meilleure sensibilisation à la cybersécurité, liée à l'accélération de la digitalisation des processus, la généralisation du télétravail et un changement de posture des managers sur le sujet sont à noter.

Pour qualifier le rôle du directeur sécurité-sûreté dans le déroulé des processus de crise, les membres du CDSE emploient les mots suivants :

> central, incontournable, anticipation, garant de la cohérence, synthèse de l'information, garant de la méthode et des procédures, facilitateur, conseiller, expert, veille, maillon indispensable, impulsion, transmission des consignes, alerte, chef d'orchestre.

Plusieurs points clés et les dispositifs sont à retenir.

- Agilité pour évaluer la situation, gérer l'incertitude et réagir.
- Digitalisation des espaces de crise et réflexion sur la sécurisation des outils utilisés à réaliser.
- Liens étroits entre Analyse des risques et Gestion de crise & Continuité d'activité.
- Difficultés rencontrées pour mettre en œuvre les PRA qui font partie du cycle PCA.
- Communication et information RH.

Renforcer la dynamique de coopération et de coordination entre les entreprises et les autorités ainsi que la résilience de l'entreprise apparaît comme primordial à la suite de cette crise sanitaire.

SEPTEMBRE 2020

**LA CRISE DU COVID-19
VUE PAR LES ENTREPRISES DU CDSE :
RETEX, ÉCHANGES ET PERSPECTIVES**

**GESTION DE CRISE & REPRISE D'ACTIVITÉ
Jean-Yves Oger (Renault)**

- Une vraie réflexion doit porter sur la sécurisation des outils informatiques utilisés.
- Trois entités différentes : l'analyse du risque, la gestion de crise et la continuité des activités
> enseignement de la crise sanitaire : regrouper tout cela.
- Question de la communication quand une grosse partie du personnel est soit en télétravail, soit en chômage partiel (partiel ou total)
> comment garder le contact ?
- À la suite de la crise sanitaire, il apparaît nécessaire de repenser le schéma classique pour se demander quelle est l'organisation optimale pour la gestion d'une crise similaire.

**DIMENSION INTERNATIONALE,
SUPPLY CHAIN/VOYAGES/RAPATRIEMENT
Jean-Louis Kibort (l'Oréal)**

- Rôle de coordination, d'animation de la gestion de crise et des fonctions clés pour la fonction sécurité-sûreté.
- Télétravail à grande échelle = une première.
- Protection au maximum des chaînes d'approvisionnement – réunions quotidiennes de suivi avec les fournisseurs ; fin des délais de paiement de 30 jours, voire plus pour les fournisseurs ; fourniture d'équipements de protection, des produits de protection, des consignes sanitaires ; ajustement des plans de production.
- 80 000 déplacements professionnels par an avec 22 000 voyageurs réguliers par an :
> Travel ban à partir de fin janvier pour l'Asie Pacifique.
> Travel ban global sur l'ensemble des déplacements internationaux dès début février.
> Baisse de 85 % des déplacements internationaux = inédit.
- Doctrine chez l'Oréal : pas de rapatriement avec priorité au maintien des collaborateurs sur place.

**CYBERSÉCURITÉ
Jean-Paul Bonnet (Safran)**

- Aspect humain incontournable : sensibilisation, formation, explication, pédagogie, flexibilité.
- Rien n'a été appris globalement durant la crise sanitaire concernant la cybersécurité MAIS ce qu'on savait déjà a été confirmé.
- Avoir un antivirus en dehors de l'infrastructure du Groupe, sans se connecter au réseau.

LA CRISE DE LA COVID-19 vue par

- **Le BTP - Alain Belleface (Vinci)**
- **Le luxe - Jean-Claude Pellier (Kering) et Gaël Marchand (Vuitton)**
 - > Crise globale, à la fois sanitaire, économique et sociale.
 - > Quatre volets importants : déplacement, fret ; défilé de mode ; confinement ; reprise d'activité.
 - > Transformation de la gestion de crise habituelle vers une gestion de crise décentralisée avec une équipe stratégique et une équipe de conduite des opérations avec la sûreté, la RH et le médical.
 - > Anticipation limitée > vulnérabilités.
- **Le secteur bancaire et assurance - Antoine Creux (SG) et Gilles Aubry (CA)**
 - > Continuité de service car secteur bancaire identifié comme secteur d'importance vitale.
 - > Obligation pour les banques de soutenir l'économie.
 - > Anticipation +++.
 - > Question de la sécurité de l'information et des données au regard du télétravail.
- **L'énergie - Cyril Nguyen (Engie) et Jean-Louis Fiamenghi (Véolia)**
 - > Télétravail difficilement envisageable car majorité de cols bleus.
 - > Opérateur essentiel d'importance vitale, notamment pour les Hôpitaux DONC continuité des voyages car hôpitaux de Milan comme principal client.

• **Transports/déplacements - Jérôme Séguy (ADP)**

- > Opérateur d'importance vitale donc une préparation de la crise facilitée car plans de continuité d'activité.
- > Création d'un véritable plan de reprise d'activité avec la fermeture de l'aéroport d'Orly.
- > Standards sur la gestion de la crise à travers le monde.

Questions autour du télétravail et de la cybersécurité, de la souveraineté numérique, baisse globale des déplacements professionnels ; enjeu de la protection des chaînes d'approvisionnement ; revoir les plans de continuité d'activité ; importance de l'anticipation ; direction sécurité-sûreté bien souvent au cœur de la gestion de crise ; crise sanitaire, économique et sociale ; opérateur d'importance vitale.

L'E-ODYSSÉE DU CDSE LAB



JEUDI 2 JUILLET 2020



La crise du COVID-19 a agi comme un révélateur des nouveaux besoins des entreprises face aux évolutions des modes de travail. Nouveaux besoins, nouvelles solutions : cette e-Odyssée du CDSE Lab vous propose un panorama de solutions de travail à distance souveraines, sécurisées et intuitives.

Introduction par Stéphane Volant, Président du CDSE.

- Le critère de souveraineté n'est pris en compte dans les appels d'offre que par 55 % des entreprises françaises.
- Les solutions présentées ici sont parmi les meilleures sur le marché.

Intervention de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

- Il est nécessaire de garantir impérativement la sécurité des entreprises avec le développement des réseaux, de la 5G, du télétravail et les données. Le risque de captation est de plus en plus important donc il paraît primordial de garantir la sécurité des données.
- La création d'un Cloud souverain semble indispensable afin de stocker les données les plus sensibles des entreprises, et de veiller à cette sécurisation au niveau national.
- Au niveau international, est discutée la création de Gaya X, à savoir un projet de cloud européen pour atteindre la souveraineté numérique en Europe. Cela permettrait un partage de données pour conduire à leur sécurisation au niveau européen.
- Les questions de la sécurité des données, de la cybersécurité et des cyber-attaques sont au cœur des enjeux. Il est donc nécessaire de concilier le télétravail et la sécurisation des données des entreprises dans le but de positionner la France comme un des leaders sur ce sujet.
- Les directeurs sécurité-sûreté des entreprises ont un rôle majeur à jouer dans ce domaine.



Table ronde - Souveraineté, sécurité, simplicité : la crise du COVID-19, révélatrice des nouveaux besoins des entreprises.

Échanges animés par Jean-Paul Bonnet, Chief security officer du groupe Safran, président de la commission Cybersécurité du CDSE avec :

- Marc Darmon, président du CSF des Industries de sécurité
- Jean-Noël de Galzain, président du groupement Hexatrust
- Pierre-Yves Jolivet, VP Strategy & Marketing du groupe Thales

LE CDSE, MEMBRE ASSOCIÉ DU MEDEF

MARDI 7 JUILLET 2020

Le CDSE est devenu membre associé du MEDEF, le mardi 7 juillet 2020, lors de l'assemblée générale de l'organisation patronale.

Le CDSE fédère depuis 25 ans les expériences des professionnels de la sécurité et de la sûreté au sein des entreprises. Il rassemble les principales entreprises françaises privées et publiques (CAC 40 et SBF 120) qui opèrent dans 48 secteurs d'activité et, à l'international, dans plus de 180 pays. Ces dernières sont représentées au sein du Club par leur directeur de la sécurité ou de la sûreté. Ils sont ainsi les premiers donneurs d'ordre en matière de sécurité privée, les premiers clients des industries de sécurité et les interlocuteurs naturels des pouvoirs publics pour toutes les questions relatives à la sécurité des entreprises.

Nouveaux besoins, nouvelles solutions : panorama d'applications sélectionnées par le CDSE Lab :

- **Visioconférence** : Tixeo
- **Webinaires** : Livestorm
- **Outils collaboratifs** : Wimi
- **Communication de crise** : Streamwide
- **Accès aux applications à distance** : Trustelem
- **Surveillance des sites inoccupés** : Securitas

À ce titre, le CDSE trouve toute sa place dans une organisation telle que le MEDEF, dont la mission principale est de défendre les intérêts des entreprises auprès de l'ensemble des décideurs et de promouvoir l'esprit d'entreprendre et de conquête dans un monde en constante transformation.



Pour Stéphane Volant, président du CDSE, « les directeurs de la sécurité membres du CDSE sont des professionnels aguerris de la protection des intérêts des grandes entreprises françaises. Sécurité, sûreté, gestion de crise, intelligence économique, protection de l'information, cybersécurité et enjeux de souveraineté... Ces partenaires business sauront apporter toute leur expertise aux travaux du MEDEF ».

L'adhésion du CDSE au MEDEF s'inscrit en outre dans la droite ligne d'une des raisons d'être du Club depuis sa création en 1995 : promouvoir la profession de directeur de sécurité-sûreté et avec elle l'importance des enjeux de sécurité pour les entreprises, au plus près des dirigeants.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

MARDI 15 SEPTEMBRE 2020, MAISON DES MÉTALLOS



Vote à l'unanimité du renouvellement du mandat de Stéphane Volant à la présidence du CDSE pour une durée de 3 ans avec pour objectifs de :

- renforcer le travail des commissions ;
- conserver le rôle du cdse comme interlocuteur privilégié et aiguillon des pouvoirs publics ;
- être utile à ses membres et à la sécurité nationale.

Interventions du général Richard Lizurey, ex-DGGN, et de Laurent Nuñez, Coordinateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (CNRLT).



Les acteurs de la sécurité en entreprise jouent un rôle majeur pour la sécurité économique de notre pays. J'étais heureux de retrouver ce matin le @CdseParis pour échanger sur l'état de la menace. Je les associerai à toutes mes réflexions pour que nous soyons plus forts ensemble.

Le Conseil d'administration du CDSE a été renouvelé avec l'élection de quatre nouveaux membres :

- Jean-Paul Bonnet (Safran)
- Christian Flaesch (Accor)
- Arnaud Kalika (Meridiam)
- Éric Marion (Disneyland Paris)

Bernard Galéa (Danone) a été élu pour un second mandat.

Deux administrateurs ont par ailleurs quitté le conseil d'administration : Paul-Vincent Valtat (HAROPA-Ports de Paris), conformément aux statuts du CDSE au terme de son second mandat, et Éric Balastre (Renault).

- Deux nouveaux présidents de commission ont été nommés : Christian Crémel (Bouygues) devient président de la commission « Sécurité privée » du CDSE et Rudolphe Proust (Altarea-Cogedim) de la commission « Fraude et Compliance ».
- L'assemblée générale a par ailleurs adopté une modification de l'article 2 des statuts du CDSE, relatif à l'objet de l'association. Voici cet article 2 dans sa nouvelle rédaction :
 - > l'Entreprise, en tant qu'acteur économique et social, est particulièrement concernée par les problématiques de sécurité. La sécurité constitue une condition de son attractivité, tant pour ses salariés que pour ses clients.

Ainsi, le CDSE se fixe pour objets :

- de contribuer à la sécurité nationale en étant un lieu d'échanges, de débats et de diffusion d'expériences permettant de renforcer la sécurité-sûreté des entreprises, de leurs salariés et clients ;

- d'être force de proposition auprès des pouvoirs publics nationaux et des instances internationales pour ce qui concerne les questions relatives au domaine de la sécurité et de la sûreté (évolution législative et réglementaire, partenariat, instauration de bonnes pratiques...) au service de la sécurité et de la sûreté de notre pays ;
- de participer à la promotion et au rayonnement des savoir-faire français des industries de sécurité à l'international ;
- de doter les directions Sécurité-Sûreté (DSE) des entreprises membres du Club des outils de réflexion, de communication, d'intermédiation, de formation et d'expertise nécessaires à leurs missions sur les questions de protection des personnes, de préservation du patrimoine matériel et immatériel, d'intelligence économique et, de façon plus générale, sur l'anticipation et la gestion des crises.

Pour permettre la réalisation de ces objectifs, le CDSE :

- met en œuvre des actions d'échanges de connaissances, de partages d'expériences, de mise en relation, de coopération et d'assistance en toutes circonstances ;
- se construit en un laboratoire d'idées contribuant à la définition, à l'élaboration, la diffusion et la publication de concepts, doctrines et référentiels normés de la fonction sécurité et sûreté en entreprise ;
- assure le développement de toutes actions de formation et de conseil ;
- veille à l'absence complète de conflits d'intérêts à l'intérieur du CDSE (en particulier toute forme de démarchage), les membres devant s'engager par une déclaration sur l'honneur ce point.

LE CDSE FÊTE SES 25 ANS

WEBINAIRE
DU 16 DÉCEMBRE 2020

The banner features a dark blue background with the CDSE logo (Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises) in the top right. On the left, there is a 'WEBINAIRE' icon. The central text reads: 'Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian et le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin s'adressent au CDSE'. Below this, two portraits of the ministers are shown. The date and time 'Mercredi 9 décembre 2020 à 9h00' are displayed between the portraits. At the bottom, there is a blue bar with 'INSCRIPTIONS via' and the Livestorm logo.

**INTERVENTIONS
DE JEAN-YVES LE DRIAN
ET DE GÉRALD DARMANIN**

À l'occasion de ses 25 ans, le CDSE a diffusé en direct, mercredi 16 décembre 2020, des interventions de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur.

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur :

« Je suis très heureux d'adresser aux directeurs de sécurité-sûreté membres du CDSE un très joyeux 25^e anniversaire. Vous participez directement à la sécurité de nos concitoyens et en tant que ministre de l'Intérieur, je ne peux que vous en remercier ! »

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères :

« Nous vivons dans un monde dangereux et c'est ce qui rend si précieux votre engagement au service de nos entreprises. Les mutations qui, depuis la création de votre association il y a 25 ans, ont bouleversé l'ordre international et nous ont conduits là où nous sommes aujourd'hui, vous les connaissez bien.

Je me félicite que le Centre de crise du Quai d'Orsay ait avec vous des échanges réguliers et s'engage aux côtés de vos entreprises adhérentes dans des initiatives concrètes pour essayer de les aider à faire face à toutes sortes de situations de tensions ».

Stéphane Volant, président du CDSE :

« Notre année 2020 a mal commencé pour nous tous, pour notre pays et pour nos entreprises. Pour le CDSE et les directeurs de sécurité-sûreté, ces deux messages sont inspirants et ainsi, cette année se termine plutôt bien.

Le premier est ancré dans le quotidien, dans notre réalité que nous vivons aujourd'hui et demain. L'autre, nous incite à regarder au-delà des mers et à imaginer le temps long. Cet au-delà des mers, ce temps long, ce qui se passe au quotidien, ce qui se passe au bout du jardin, ce sont tous les sujets que nous avons à traiter au sein des directions sécurité de nos entreprises membres du CDSE et avec tous leurs interlocuteurs ».

LES COMMISSIONS



LES COMMISSIONS



CYBERSÉCURITÉ & PROTECTION DE L'INFORMATION

Président : **JEAN-PAUL BONNET**

Chief security officer, Safran



CARRIÈRE, EMPLOI, FORMATION

Présidente : **FABIENNE LOUVET**

Directrice métiers et organisation de la sécurité (DA), Renault



GESTION DE CRISE & CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Président : **JEAN-YVES OGER**

Directeur adjoint Prévention et Protection, Renault



OIV & PROTECTION DES INSTALLATIONS

Président : **MICHEL POZZO DI BORGO**

Adjoint au directeur de la sécurité, Banque de France



FRAUDE & COMPLIANCE

Président : **RUDOLPHE PROUST**

Directeur sûreté groupe, Altea



INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Président : **JEAN-LOUIS KIBORT**

Directeur sécurité, l'Oréal



INTERNATIONAL

Président : **ARNAUD KALIKA**

Directeur de la sûreté, Meridiam



RADICALISATIONS

Président : **PIERRE TRAMIER**

Directeur sécurité Europe, Danone



SÉCURITÉ PRIVÉE

Président : **CHRISTIAN CRÉMEL**

Directeur sûreté, Bouygues



CDSE LAB

Présidente : **CAROLINE SAISOU**

Responsable plan de continuité, Stet

Président : **JEAN GARCIN**

Responsable sûreté de proximité, Manpower

LES GROUPES DE TRAVAIL



GRAND COMMERCE & ERP

Président : **CHRISTOPHE GOMART**

Directeur de la sûreté, Westfield



JO / JOP 2024 & GRANDS ÉVÉNEMENTS

Présidente : **MURIEL SOBRY**

Directrice sécurité, France Télévision



LUXE

Président :

JEAN-CLAUDE PELLIER

Directeur sécurité, Kering



Nom de la commission

CYBERSÉCURITÉ & PROTECTION DE L'INFORMATION

Président de la commission

JEAN-PAUL BONNET

Nombre moyen de participants

15

Objet de la commission

Dans un monde toujours plus connecté, la protection des systèmes d'information ainsi que des données de l'entreprise et des salariés est devenue une préoccupation corporate constante. La commission « Cybersécurité » échange ainsi sur les nouvelles menaces, les parades mises en place par les entreprises et les outils de sensibilisation pouvant contribuer à améliorer la vigilance collective.

Les activités majeures de la commission en 2020

Année compliquée et mise en sommeil des réunions en plénière de la commission. L'activité de certains membres de la commission a néanmoins été assez soutenue par la participation à de nombreuses réunions avec l'Anssi, le cloud souverain, la filière des industries de sécurité...

Les sujets majeurs envisagés en 2021

La sortie du guide de « Gestion de crise d'origine cyber » par l'Anssi.



Nom de la commission

CARRIÈRE, EMPLOI, FORMATION

Président de la commission

FABIENNE LOUVET

Nombre moyen de participants

7

Objet de la commission

La commission a pour objectif de contribuer à la structuration, la valorisation et à l'anticipation des besoins de la filière métiers Sécurité-Sûreté des entreprises en termes d'emplois, de compétences et de parcours professionnels. Il s'agit aussi de définir les outils adéquats pour toujours mieux représenter les directions sécurité au sein de chaque organisation, dont une offre de formation adaptée aux besoins actuels et futurs de la profession.

Les activités majeures de la commission en 2020

- Étude métiers RH, phase 2, sur les pratiques de rémunération et les parcours professionnels.
- Actions de communication de la commission (espace adhérents CDSE, articles de presse...).
- Échanges sur les partenariats de formation du CDSE.

Les sujets majeurs envisagés en 2021

- Promotion de l'étude métiers RH : attractivité, missions, parcours professionnels de la filière sécurité-sûreté Corporate.
- Lancement d'une bourse à l'emploi.
- Partenariats de formation du CDSE et professionnalisation de la filière.

Production 2020

Résultats de l'étude RH phase 2 « Rémunérations et parcours de formation de la filière Sécurité-Sûreté Corporate » consultables sur le site du CDSE (rapports, fiches profils RH, synthèses, webinaire...)

Nom de la commission	GESTION DE CRISE & CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ	
Président de la commission	JEAN-YVES OGER	
Nombre moyen de participants	25	
Objet de la commission	Afin d'anticiper et traiter tous types de crise de la manière la plus efficiente possible, la commission « Gestion de crise & Continuité d'activité » échange sur les modes d'organisation mis en place dans les entreprises. Les processus et techniques qui permettent de se préparer et de faire face à l'apparition d'une crise, d'en limiter les impacts, d'en tirer des enseignements pour améliorer les procédures et les structures, sont partagés au sein de cette commission.	
Les activités majeures de la commission en 2020	Point de situation régulier et retour d'expérience sur les impacts du COVID. 3 Webinars associant des experts.	
Les sujets majeurs envisagés en 2021	Covid-19 : anticiper la sortie de crise (anticiper les menaces auxquelles notre entreprise pourrait être confrontée dans les 12 à 18 mois à venir à la suite des impacts COVID-19). Cyber-attaques, interruption de la Supply chain. Les exercices de crise/formation Gestion de crise, en distanciel ? Quels objectifs ? Quels outils ? Quels contenus ? Quelles évolutions à envisager ?	
Production 2020	Covid-19 : retour d'expérience des directions de sécurité-sûreté.	

Nom de la commission	OIV & PROTECTION DES INSTALLATIONS	
Président de la commission	MICHEL POZZO DI BORGO	
Objet de la commission	La protection des installations, des biens matériels et immatériels, des salariés et clients, est indispensable pour toute entreprise, et à plus forte raison lorsque celle-ci est OIV. La commission OIV et protection des installations évoque ainsi les grandes crises susceptibles d'affecter les installations, les mesures préventives qui peuvent être prises en la matière mais aussi les législations actuelles et leurs évolutions envisageables.	
Les activités majeures de la commission en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs d'enquêtes administratives/criblage dans les organisations : contexte réglementaire, modalités opérationnelles, enseignements. • Sécurisation des chantiers des sites en exploitation : quelles menaces ? Quelles modalités pratiques mises en place (organisationnelles, réglementaires, techniques...) ? Quels retours d'expérience ? 	
Les sujets majeurs envisagés en 2021	Poursuite des tables rondes (en visioconférence ou présentiel en fonction des contraintes sanitaires). À venir : <ul style="list-style-type: none"> • sûreté périmétrique des sites : de la conception à la mise en œuvre (juin 2021) ; • codification / normalisation des exigences sûreté des locaux : un langage commun est-il possible ? 	



FRAUDE & COMPLIANCE

Nom de la commission

Président de la commission

RUDOLPHE PROUST

Nombre moyen de participants

25

Objet de la commission

Dans un contexte économique complexe, les entreprises doivent faire face à des atteintes frauduleuses de plus en plus sophistiquées, tant depuis leur environnement extérieur plus ou moins proche, que de la part de leurs propres collaborateurs, partenaires ou clients. La prévention par la mise en place d'un corpus de règles adapté et de process solides, ou le traitement adéquat et rapide post incidents. Ce sont les éléments clés de l'efficacité de la lutte contre ces atteintes et de la minimisation des impacts tant matériels qu'immatériels sur nos groupes.

La commission Fraude et Compliance s'est donnée comme objectif de renforcer la réactivité opérationnelle des membres tant en matière d'alerte que de modalités de traitement des incidents, et travaille à des réflexions d'anticipation et d'influence à plus long terme sur tous les outils juridiques et techniques qui permettent aux entreprises de s'en prémunir.

Les activités majeures de la commission en 2020

4 sujets de préoccupation des membres :

- conflits d'intérêt corruption, éthique ;
- trafics, contrefaçons ;
- détournement, vols internes/externes, prestataires ;
- due diligence, fusion-acquisition.

Ont été organisées des réunions avec la DCI Police Nationale, le SIRASCOFi et la SDCOF, le Directeur Général de l'AFA Chales Duchaine.

Les sujets majeurs envisagés en 2021

Axes

- Améliorer la lutte opérationnelle contre les fraudes (internes et externes) :
 - > en matière de prévention : partager les bonnes pratiques, connaître les interlocuteurs de manière préventive ;
 - > en matière de réaction post-fraude : les acteurs de la répression/remédiation, à qui s'adresser...
- Réfléchir à des évolutions stratégiques en matière de compliance et lutte anti-fraude afin de contribuer aux moyens nationaux (structures, moyens juridiques...), à l'anticipation... Signature d'une convention de partenariat avec Dauphine Executive Master Fraud Risk management, un événement commun au deuxième semestre sous forme de table ronde (sujet les enquêtes internes).

Production 2020

Commentaire sur le projet de mise à jour des recommandations sur le référentiel anticorruption applicable aux acteurs privés assujettis à l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

Nom
de la commission

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE



Président
de la commission

JEAN-LOUIS KIBORT

Nombre moyen
de participants

25

Objet
de la commission

Dans un monde complexe et instable, marqué par les interdépendances, l'affrontement ou la coopération, le recueil, l'exploitation et la protection de l'information stratégique sont incontournables pour tout acteur économique. Quelle que soit sa taille ou sa surface financière. La commission « Intelligence économique » échange ainsi sur ce triptyque et sur les modalités de sa mise en œuvre au sein des entreprises.

Les activités
majeures
de la commission
en 2020

- L'Intelligence économique en Afrique (Guy Gweth, Knowdys).
- Le département Intelligence Économique de l'IHEMI (Lcl Christophe Torrisi, IHEMI).
- La RGPD au cœur des enjeux économiques (Augustin de Colnet, EGE).
- Incidences de la crise COVID-19 sur les vulnérabilités des entreprises : risque de prédation, inflation réglementaire, souveraineté des intérêts stratégiques (JP Vuillerme, ADIT).
- Retour sur l'affaire ALSTHOM (F. Pierucci, IKARIAN).
- Le SISSE et la gouvernance de la sécurité économique (Anthony Farisano, Olivier Hubac, SISSE).

Les sujets majeurs
envisagés en 2021

Partage d'expérience avec des acteurs de la vie économique et des représentants des services institutionnels impliqués dans la protection des intérêts stratégiques des entreprises.

Production 2020

Publication du Cahier Technique du CDSE :
« Intelligence économique » en septembre 2020.

Nom
de la commission

INTERNATIONAL



Président
de la commission

ARNAUD KALIKA

Objet
de la commission

Dans un contexte international instable et contraignant, la commission « International » propose des analyses géopolitiques d'experts reconnus permettant d'alimenter la réflexion des membres de la commission afin d'anticiper et d'éclairer au mieux les nouvelles formes de menaces propres à chaque espace géographique.

Les activités
majeures
de la commission
en 2020

- « **L'Indo-Pacifique** ». Comprendre les enjeux pour l'entreprise d'un nouveau concept géostratégique par Frédéric Grare (diplomate en charge de l'Océan Indien au CAPS, ministère des Affaires étrangères) et François Godement (conseiller pour l'Asie à l'Institut Montaigne).
- « **Enjeux sécuritaires au Sahel et financement du terrorisme** » par Le colonel Ndiawar Ndiaye (ancien directeur du renseignement militaire mauritanien et ancien attaché de défense mauritanien en France) et Jean-Louis Bruguière (ancien magistrat spécialisé dans la lutte contre le terrorisme et son financement).
- « **Comment le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères élabore ses conseils aux voyageurs** » par le CDCS.
- « **La Russie est-elle redevenue fréquentable ?** » par Tatiana Kastoueva-Jean (chercheuse, Directrice du Centre Russie/NEI de l'IFRI) et Nicu Popescu (Directeur du programme « Europe Élargie » de l'ECFR, ex-ministre des Affaires étrangères de Moldavie).

Les sujets majeurs
envisagés en 2021

- « **Sahel : lignes de fractures et dynamiques de violence** » par Alain Antil, chercheur à l'IFRI et directeur du Centre Afrique subsaharienne de l'Institut.
- La politique américaine de Joe Biden.
- L'organisation de points de situation réguliers avec le CDCS.

Nom de la commission	RADICALISATIONS	
Président de la commission	PIERRE TRAMIER	
Objet de la commission	La radicalisation et le processus qui y conduit, constituent un sujet de préoccupation qui, à l'instar de la société civile, pénètrent le monde de l'entreprise. Les entreprises peuvent ainsi être confrontées à des collaborateurs qui se radicalisent et risquent de recourir à la violence en bout de processus. La commission « Radicalisations » travaille sur la compréhension et l'anticipation du phénomène, analyse ses conséquences pour l'entreprise afin de proposer des réponses concrètes.	
Les activités majeures de la commission en 2020	<p>Au cours de l'année 2020, la commission s'est attachée à étudier les formes de radicalité non religieuses et l'impact que ce type de comportements déviant pouvait avoir sur le fonctionnement de l'entreprise.</p> <p>Une trentaine de participants ont assisté aux différentes réunions qui ont été organisées. L'actualité sanitaire a malheureusement bouleversé les emplois du temps mais nous avons souhaité poursuivre en distanciel les différentes réunions.</p> <p>Plusieurs intervenants extérieurs ont accepté de partager et d'échanger avec les membres de la commission sur diverses thématiques : renseignement territoriaux - panorama de la situation des radicalités en France, impact du télétravail sur la radicalisation des personnels (DGRH Manpower group), les mouvements politiques radicaux extrêmes (E. Delbecque), la radicalité notion juridique (Me Quentier).</p>	
Les sujets majeurs envisagés en 2021	Poursuivre les travaux et approfondir les connaissances des membres de la commission et axer sur les réponses possibles en entreprises face à ces comportements.	

Nom de la commission	SÉCURITÉ PRIVÉE	
Président de la commission	CHRISTIAN CRÉMEL	
Nombre moyen de participants	15 à 20	
Objet de la commission	Le contexte sécuritaire global crée pour nos entreprises des besoins toujours plus grands qui, la plupart du temps, sont honorés par les acteurs de sécurité privée. La commission traite non seulement des relations entre l'entreprise cliente, le donneur d'ordre, et son prestataire (capacités couvertes, obligations réciproques, pilotage...) mais aussi et plus largement de son écosystème (réglementation, régulation, contrôle...). Elle aborde aussi les questions relatives aux services internes de sécurité (SIS) que possèdent certaines entreprises.	
Les activités majeures de la commission en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur l'élaboration du projet de loi sur la sécurité globale : rencontre avec les responsables politiques en charge de ce dossier afin de pousser les propositions portées par le CDSE. • Visites d'intervenants extérieurs : membre de l'Assemblée nationale, CNAPS. • Partage d'expérience autour des activités de la sécurité privée au sein des entreprises membres. 	
Les sujets majeurs envisagés en 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la mise en application de la loi sécurité globale et de ses impacts sur la sécurité privée. • Organisation et activités du CNAPS : intervention d'un responsable du CNAPS afin de faire un point de situation sur les activités de cette structure. • RETEX sur la sécurité privée en Suisse (fait). • En associant la commission gestion de crise, proposition de rencontre avec le GIGN afin de favoriser les échanges et la mise en place de partenariats avec les membres du CDSE. 	
Production 2020	Proposition d'amendements de la loi sécurité globale.	



LES GROUPES DE TRAVAIL



GRANDS COMMERCES & ERP

**Nom
du groupe
de travail**

Président

CHRISTOPHE GOMART

**Nombre moyen
de participants**

10 à 15

**Objet
du groupe
de travail**

Ce groupe de travail a pour objectif d'être le lieu d'échanges et de propositions du secteur, en tenant compte des spécificités réglementaires.

**Les activités
majeures en 2020**

Il n'y aura pas eu d'activité majeure en 2020.
Mais appui mutuel en vue des réouvertures et des jauges.

**Les sujets majeurs
envisagés en 2021**

Adaptation de la sûreté dans les grands commerces en période de « nouvelle normalité » sanitaire.

Nom
du groupe
de travail

JO & JOP 2024 & GRANDS ÉVÉNEMENTS



Président

MURIEL SOBRY

Nombre moyen
de participants

25

Objet
du groupe
de travail

La France est un territoire d'accueil de grands événements dont le point d'orgue des prochaines années sera l'organisation des JO et JOP de Paris 2024. Face à ces enjeux, l'entreprise doit être informée afin de pouvoir anticiper, contribuer et adhérer aux projets concernés. Les échanges auront pour objectif de donner à chacun les informations qualifiées pour agir, en bénéficiant des expériences des uns et des autres.

Les activités
majeures
en 2020

Tenue de 3 réunions de la commission :

- **lancement le 30 janvier** (participation de la Coordination Nationale pour la Sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024) ;
- **13 octobre** : Retex sur le Tour de France 2020 (intervention de Florian VUILLAUME, d'ASO) ;
- **15 décembre** : Point sur l'organisation des JOP 2024 (Intervention de Christophe DELAYE, Conseiller sécurité de la Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024).

Les sujets majeurs
envisagés en 2021

- **Préparation de la Coupe du monde de rugby 2023** : 6 mai / intervention d'Olivier BOURDE, directeur délégué sécurité, sûreté et mobilité.
- **Retex de Roland-Garros 2021** : 15 juin / intervention programmée de Bérengère RIEU.
- **Septembre** : réunion conjointe avec la commission sécurité privée dans la perspective des JOP 2024.
- **19 octobre** : point sur la préparation des JOP 2024 avec le Préfet CADOT de la DIJOP ?
- **7 décembre** : Retex sur les JOP2021 de TOKYO et point sur les JOP2024 avec intervention de Thomas COLOMB, du COJO ?

Nom
du groupe
de travail

LUXE



Président

JEAN-CLAUDE PELLIER

Nombre moyen
de participants

10

Objet
du groupe
de travail

Ce groupe de travail a pour vocation d'être le lieu d'échanges et de partage des problématiques spécifiques aux entreprises de ce secteur particulier.

Les activités
majeures
en 2020

- Sécurité du Retail en Europe et aux US
+ Mutualisation des équipes de protection dans les villes à risque.
- Participation des services de police locaux aux projets de sécurisation d'événements Fashion.
- Protection des voyageurs d'affaires en Amérique Latine (Mexique + Brésil)...

Les sujets majeurs
envisagés en 2021

Échanges sur les procédures de rouverture des boutiques à l'international.



LES OUTILS DU CLUB

AU SERVICE DES ADHÉRENTS



LA LETTRE DU CDSE, LA NOUVELLE NEWSLETTER DU CDSE

La Lettre du CDSE propose régulièrement aux adhérents les informations essentielles, un point sur l'actualité du Club et de son écosystème avec les principales dates à retenir, les événements qui font la vie du CDSE tout au long de l'année.

LA LETTRE DU CDSE #1

30 mars 2020 :

Édition spéciale Coronavirus COVID-19

- En plus de leurs problématiques habituelles, les directeurs sécurité-sûreté ont géré la crise sanitaire et réfléchi à « l'après-crise ». À travers cette crise, ils ont montré toute la valeur de la direction sécurité-sûreté de l'entreprise par la mise en place d'un télétravail massif tout en optimisant la sécurité des réseaux, la circulation de l'information, la bonne circulation des agents essentiels ou encore la mobilisation des prestataires indispensables.
- Ils incarnent donc les agents d'un continuum que cette crise rend plus indispensables que jamais.

LA LETTRE DU CDSE #2

29 mai 2020 :

Déconfinement

- À l'heure du déconfinement, assurer la continuité d'activité au temps du confinement et la reprise d'activité à l'heure du déconfinement
- Les premiers enseignements de ces trois premiers mois :
 - > À la suite de ces trois premiers mois de pandémie, un constat a été fait : les directeurs de la sécurité-sûreté des entreprises se révèlent aujourd'hui comme « effectivement nécessaires », si ce n'est même indispensables.
 - > Sortir de l'ombre et revendiquer la part de succès des directions sécurité-sûreté dans la gestion de la crise.

LA LETTRE DU CDSE #3

30 juillet 2020 :

Rendez-vous à l'entrée !

LA LETTRE DU CDSE #4

28 septembre 2020 :

Assemblée générale 2020 : ce qu'il faut retenir !



LES ACTIONS

AVEC LES SPONSORS
& LES PARTENAIRES



LE SIXIÈME BAROMÈTRE

DE LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS À L'INTERNATIONAL

RÉALISÉ EN PARTENARIAT
AVEC AXA PARTNERS
(PUBLICATION ET
WEBINAIRE DE PRÉSENTATION,
JEUDI 11 JUIN 2020)



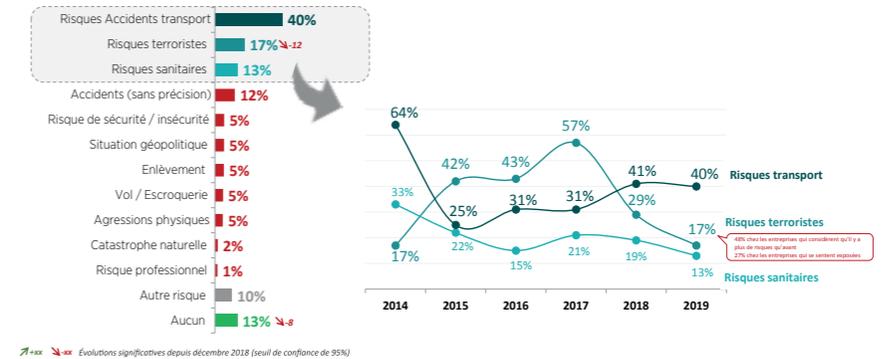
Le sixième baromètre de la sécurité des collaborateurs à l'international, en partenariat avec AXA Partners, a été réalisé par OpinionWay auprès d'un échantillon de 300 dirigeants co-décisionnaires à propos de la sécurité-sûreté des salariés à l'étranger.

- Ils sont tous membres du CODIR d'entreprises françaises de plus de 50 salariés ayant envoyé au cours des 12 derniers mois au moins un salarié à l'étranger.
- L'échantillon a été interrogé par téléphone sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview), via notre partenaire Ariane Études, sur la base d'un questionnaire de 12 minutes.
- Les interviews ont été réalisées du 14 novembre au 5 décembre 2019.
- Enquête appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

En 2019, d'après les critères identifiés par les dirigeants, les « risques sanitaires » représentent le troisième critère d'exposition avec seulement 13 % ; derrière l'accident de transport (40 %) et le terrorisme (17 %).

Le risque d'accidents de transports reste le premier critère d'exposition, et les risques terroristes continuent de baisser depuis 2 ans (ainsi que les risques sanitaires dans une moindre mesure)

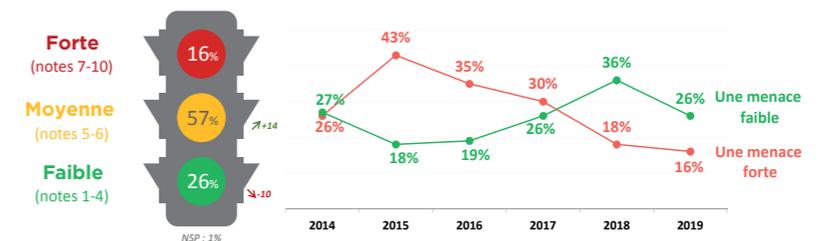
Q5. Quels sont, selon vous, les risques auxquels vos employés sont exposés lors de leur séjour à l'étranger ?
Base : ensemble (300)



Évolutions significatives depuis décembre 2018 (seuil de confiance de 95%)

L'insécurité à l'international : majoritairement perçue comme « moyenne », avec une baisse de ceux qui la considèrent faible

Q16. Sur une échelle de 1 à 10, quelle note donneriez-vous pour évaluer la menace que représente l'insécurité à l'international pour la France, ses entreprises et ses citoyens ?
Base : ensemble (300)



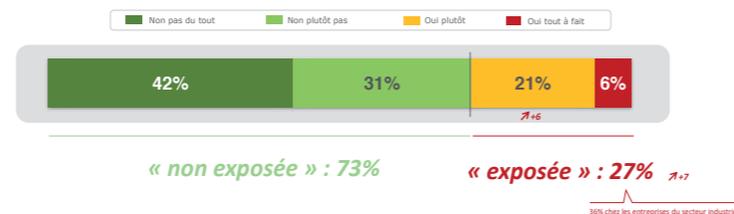
Évolutions significatives depuis décembre 2018 (seuil de confiance de 95%)

L'insécurité internationale est majoritairement perçue comme « moyenne » par les dirigeants, mais ils sont moins nombreux cette année à la considérer comme faible (passage de 36 % en 2018 à 26 % en 2019).

Entre 2018 et 2019, l'exposition des entreprises à des risques à l'international connaît une hausse importante passant de 21 % (2018) à 27 % (2019).

Bien qu'une majorité considère son entreprise non exposée, la part d'entreprises exposées augmente

Q2. Estimez-vous que votre entreprise est exposée à des risques à l'international ?
Base : ensemble (300)



↑xxx ↓xx Evolutions significatives depuis décembre 2018 (seuil de confiance de 95%)

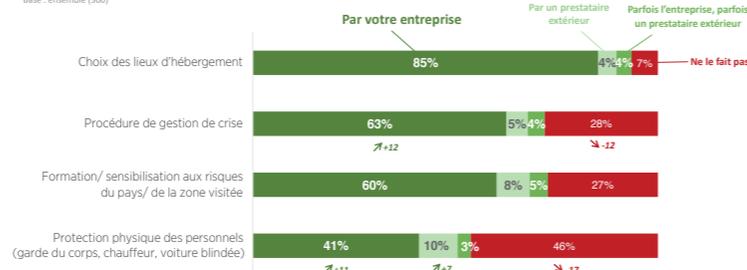
Concernant la question de la sécurité-sûreté des collaborateurs à l'étranger :

- Plus d'une entreprise sur deux confie ne disposer d'aucun dispositif pour préparer les missions de salariés à l'étranger.
 - Moins d'une entreprise sur deux confie disposer d'une personne dont les attributions incluent la gestion de la sécurité-sûreté des collaborateurs à l'étranger.
 - Il faut tout de même souligner que près des 2/3 des entreprises ont désormais une procédure de gestion de crise d'une part, et la moitié des entreprises prend en charge la protection physique - importance accordée aux services associés à la santé d'autre part.
- À l'unanimité, les dirigeants reconnaissent l'importance des différents services pour les collaborateurs à l'étranger (assurance, assistance...).

- La majorité des entreprises interrogées font appel à des prestataires : assureur, voire courtier, ou consultant.
- En termes de propositions de services de santé et de sécurité aux expatriés et aux voyageurs d'affaires, Axa est considéré comme l'acteur le plus identifié (35 %) ; devant Europ Assistance (6 %) et Mondial Assistance (4 %).

Des actions qui s'intensifient : près des 2/3 des entreprises ont désormais une procédure de gestion de crise et la moitié prend en charge la protection physique

Q178IS. Pour la sécurité des déplacements des collaborateurs de votre entreprise à l'étranger, pouvez-vous m'indiquer si les actions suivantes sont réalisées par votre entreprise ou par un prestataire extérieur ?
Base : ensemble (300)



SOIRÉE ISOS : TABLE RONDE

REGARDS COMPARÉS SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DANS LE MONDE

MARDI 29 SEPTEMBRE 2020,
SALONS DE L'AÉRO-CLUB DE FRANCE



Lors de cette conférence, les représentants d'International SOS basés en Chine, Afrique, Amérique et Europe ont partagé un regard croisé et comparé sur cette crise pour identifier des différences d'approche entre les grands pays.

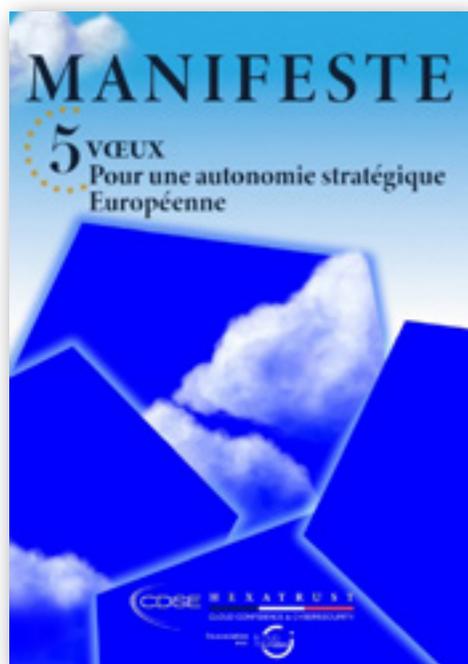
La table ronde a été animée par :

- Joël Grosset, Directeur général régional Chine
- Philippe Couturier, Directeur général régional Afrique
- Sophie Hannecart, Directrice Clients Région Nord-Est, États-Unis
- Docteur Philippe Guibert, Directeur médical régional consulting Europe
- Xavier Carn, Directeur Sécurité EMEA
- Arnaud Kalika, Président de la commission « International » CDSE est intervenu en tant que grand témoin. Il a également conclu la session.

MANIFESTE

5 VŒUX POUR UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE EUROPÉENNE

AVEC HEXATRUST,
EN ASSOCIATION
AVEC LE CLUB DES JURISTES



• **HEXATRUST** est un groupement d'entreprises innovantes, de leaders du cloud computing et de la cybersécurité. Les solutions labellisées Hexatrust répondent toutes à des exigences techniques de maturité. Elles sont reconnues en Europe et à l'international par les plus grandes organisations et s'inscrivent dans des logiques de certification et de souveraineté. La soixantaine de sociétés membres d'Hexatrust œuvrent ensemble pour promouvoir et construire la confiance dans le Cloud et l'excellence Cyber.

• **LE CLUB DES JURISTES** représente le premier Think tank juridique français, créé en 2007. Lieu indépendant de débats et de propositions, il réunit des professionnels d'horizons divers : magistrats, avocats, représentants d'entreprises, universitaires. Ils formulent, sur des sujets d'actualité ou de prospective, des recommandations innovantes, utiles aux décideurs publics. Par ses publications et les événements qu'il organise, le Club des juristes renforce la place du droit dans le débat public et améliore la compréhension des questions juridiques par tous.

STÉPHANE VOLANT
PRÉSIDENT DU CDSE

« Au regard de la crise sanitaire, l'Europe et la France ne sont pas au rendez-vous de la souveraineté numérique. Il semble ainsi essentiel de créer les conditions d'une souveraineté devenant un avantage concurrentiel sur le marché mondial, tant au niveau du prix des outils que des fonctionnalités qu'ils offrent. Une « bataille de l'autonomie stratégique numérique » est au cœur des enjeux. ».

Les 5 vœux développés dans ce manifeste émis vis-à-vis des responsables politiques et de l'État pour mener une politique prioritaire de l'industrie du numérique.

- Plan d'équipement cyber pour consacrer l'effort d'investissement dans la relance de l'économie aux enjeux de transformation numérique immédiats.
- Instaurer une proportion d'achats fléchés vers les PME françaises de confiance pour relocaliser la production de solutions de cyber en Europe pour assurer notre souveraineté.
- Constituer une Europe de la cybersécurité en soutenant le développement de solutions européennes performantes dans le domaine du numérique pour créer son marché, et des normes et standards communs afin de garantir l'autonomie stratégique de l'Europe et ses États membres.
- Un financement conséquent des ETI de confiance pour développer une industrie de cybersécurité et de cloud puissante.
- Une assurance-Cyber avec la création d'une « Couverture Assurantielle du Cyber-Risque ».

JEAN-NOËL DE GALZAIN
PRÉSIDENT D'HEXATRUST

« Il paraît important de consacrer l'effort d'investissement de transformation numérique des Français sur les enjeux de résilience et de continuité d'activité.

Privilégier des solutions pour gagner en autonomie et en indépendance numérique apparaît comme un enjeu majeur de cette décennie.

L'Europe doit concevoir une alternative européenne concurrente aux produits étrangers, ayant aujourd'hui le monopole. »



PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

DIRECTION CENTRALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (DCSP)

Une expérimentation de coopération renforcée est mise en place entre les entreprises adhérentes au CDSE et les services de police des directions départementales de la sécurité publique au niveau de 13 départements.

> La collaboration avec la DCSP a pour objectif de développer des expérimentations avec les DDSP dans le but de décliner localement le partage d'informations (à l'instar de la relation entre le CDSE et la Préfecture de police).

CONFÉRENCE EOGN : LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE DE LA COVID

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020

Conférence organisée par le MBA « management de la sécurité » de l'EOGN. Avec la participation de Anne Girond, directrice générale du CDSE et Jean-Yves Oger (Renault), président de la commission « Gestion de crise et continuité d'activité ».

Les directeurs sécurité-sûreté se sont affirmés dans leur rôle de coordinateur des dispositifs de crise.

Jean-Yves Oger (Renault) – directeur adjoint de la prévention et de la protection du groupe Renault :

- Une «vraie rupture» dans l'utilisation des outils de gestion de crise, qui ont dû se numériser pour pouvoir être utilisés à distance, dans le cadre de la crise liée à la Covid-19.
- « Un fort besoin en matière d'équipements numériques robustes, adaptés, intégrant les prérequis en matière de sécurité des systèmes d'information ».

Anne Girond :

- Une forme d'impossibilité à revenir « au monde d'avant » est à noter.
- Dans les prochains mois, la question des passeports immunitaires, de vaccination dont les règles et les mises en œuvre « vont être différentes d'un pays à l'autre ».

LES AUTRES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS DU CDSE

LES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI)
Directions générales de la gendarmerie et de la police nationales (DGGN, DGPN)
et leurs différents services, DCSP, préfecture de police de Paris...

LE MINISTÈRE DE L'EUROPE & DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Centre de crise et de soutien (CDCS)

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE & DES FINANCES :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

LE MINISTÈRE DES ARMÉES

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE & DE LA RADICALISATION (SG-CIPDR)

ET DIVERS ACTEURS DU MONDE ACADÉMIQUE

CMQ Argenteuil, CNAM, ENSP, EOGN, IHEDN, IHEMI, Paris Dauphine.

LES CONTRIBUTIONS DU CDSE

AUX RÉFLEXIONS NATIONALES

LIVRE BLANC

DE LA SÉCURITÉ INTÉRIÈURE

PUBLIÉ LE LUNDI 16 NOVEMBRE 2020
PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le CDSE a participé activement à la réflexion sur le Livre blanc de la sécurité intérieure, en signant une tribune publiée dans Les Échos et intitulée « N'oubliez pas les entreprises », en formulant une plateforme de propositions communes avec le GES (Groupement des entreprises de sécurité) et en présentant sa propre contribution lors d'une audition devant le préfet Philippe Galli, rapporteur du groupe de travail « partenariat et continuum de sécurité ».

PROPOSITION DE LOI

RELATIVE À LA SÉCURITÉ GLOBALE

LE LIVRE BLANC DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE N'A PAS OUBLIÉ LES ENTREPRISES : IL CONSACRE LE RÔLE DES DIRECTEURS DE SÉCURITÉ EN TANT QU'ACTEURS DU CONTINUUM DE SÉCURITÉ

- La quasi-intégralité des 13 propositions formulées par le CDSE dans sa contribution écrite et lors de son audition, ont été retenues dans ce Livre blanc, à savoir des mesures pour la structuration du marché de la sécurité privée, le renforcement de l'attractivité du secteur et la montée en compétence des agents.
- Le CDSE appelle à ce que l'ensemble des propositions du Livre blanc de la sécurité intérieure trouvent une concrétisation rapide.

LES 13 PROPOSITIONS FORMULÉES PAR LE CDSE POUR RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION DES AGENTS DE SÉCURITÉ PRIVÉE

- Faciliter les échanges d'informations public/privé dans un « cercle de confiance ».
- Doter la biométrie et la reconnaissance faciale de règles d'emploi sous le contrôle strict de la CNIL.
- Réviser les normes techniques de la vidéosurveillance/vidéoprotection et faciliter l'interopérabilité de réseaux.

- Instaurer un criblage des entreprises digitales candidates à des marchés sensibles.
- Faire émerger une solution de cloud « souverain » ou de confiance compétitive.
- Instaurer une garantie financière pour les entreprises de sécurité privée.
- Instaurer une limitation de la sous-traitance à un niveau dans les prestations de sécurité privée.
- Publication systématique des sanctions prononcées par le CNAPS pour les entreprises et les dirigeants.
- Instaurer un uniforme unique et de qualité pour les agents de sécurité.
- Instaurer une protection juridique des agents de sécurité.
- Renforcer la professionnalisation de la filière et la qualité de la formation.
- Intégrer la sécurité incendie au sein du livre VI du code de la sécurité intérieure.
- Intégrer les activités des entreprises de service de sécurité et de défense au sein du livre VI du code de la sécurité intérieure.

DÉPOSÉE LE
MERCREDI 14 OCTOBRE 2020
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
PAR LES DÉPUTÉS LREM
ALICE THOUROT
ET JEAN-MICHEL FAUVERGUE

Dans la continuité de sa contribution au rapport Thourot/Fauvergue sur le « continuum de sécurité » (publié en septembre 2018) ainsi qu'au Livre blanc de la sécurité intérieure (publié en novembre 2020), le CDSE a formulé ses propositions aux deux députés dans le cadre de l'examen au Parlement de leur proposition de loi relative à la sécurité globale.

La position du CDSE telle qu'exposée aux députés :

Le CDSE estime que cette proposition de loi est pragmatique et nécessaire.

La proposition de loi reprend de nombreuses propositions formulées par le Club pour mieux structurer le secteur de la sécurité privée :

- la limitation de la sous-traitance à deux niveaux ;
- la publication systématique des sanctions prononcées par le CNAPS ;
- l'instauration d'un uniforme ou d'un signe distinctif pour les tenues des agents de sécurité privée.
- l'instauration d'une protection juridique des agents de sécurité.

Néanmoins, le CDSE regrette l'absence d'une mesure relative à l'instauration d'un mécanisme de garantie financière, bien que présente dans une première version de la proposition de loi.

Deux éléments, essentiels aux yeux des directeurs de sécurité membres du CDSE, manquent également dans le texte.

Le premier concerne l'absence de mesures relatives à la coordination des acteurs de terrain, pourtant présentes dans le rapport Fauvergue/Thourot, qui donnerait corps au continuum.

Le second porte sur les entreprises, qui sont les grandes absentes de la proposition de loi. Le rapport Fauvergue/Thourot préconisait de revaloriser le rôle et le positionnement des directeurs de sécurité des entreprises, en créant notamment un statut de correspondant sécurité au sein des entreprises et en ouvrant la possibilité d'habiliter les titulaires de ces fonctions au confidentiel défense. Le CDSE, comme il l'a rappelé dans une tribune publiée par le quotidien Les Échos en octobre 2019, continue d'encourager une telle mesure et l'appelle de ses vœux.

LE CDSE

DANS LA PRESSE

- « **Cloud : Le stockage des données sensibles, enjeu de souveraineté** », Une Le Monde, 18 février 2020 : retour sur l'échec des premiers clouds souverains en donnant la parole à Stéphane Volant, Président du CDSE :
« On nous dit que le cloud souverain français coûtera entre 10 et 15 % de plus et qu'il offrira moins de fonctionnalités au début que les solutions américaines... La question est donc : quel est le coût de la souveraineté et qui est prêt à le payer ? »
- Interview de Stéphane Volant, Le Monde Afrique, 12 mars 2020 : **les défis des entreprises françaises face à l'épidémie de Coronavirus.**
- Interview de Stéphane Volant, l'Opinion, 18 mars 2020 : **les conséquences de l'épidémie de Coronavirus Covid-19 sur les activités des entreprises.**
- « **Déconfinement : les directeurs de sécurité « se tiennent à la disposition des pouvoirs publics » (CDSE)** », Agence AEF Info (Sécurité globale), 10 avril 2020 : reprise du communiqué du CDSE du 9 avril 2020 faisant appel aux pouvoirs publics pour être associé aux réflexions du gouvernement sur la stratégie de déconfinement.
- « **Le directeur sécurité-sûreté s'affirme comme créateur de valeur** », Infoprotection.fr, 16 avril 2020 : Fabienne Louvet, présidente de la commission « Carrières/Emploi/Formation » du CDSE s'exprime sur le métier de directeur de sécurité.



- « **Covid-19. La crise confirme l'importance des directions sécurité-sûreté** », Protection sécurité magazine, 30 avril 2020 : Stéphane Volant se réjouit du rôle central de la direction sécurité-sûreté dans le cadre de la crise sanitaire et du confinement, étant parfois même une découverte dans certaines entreprises.
- Interview de Christian Flaesch, directeur général sûreté-sécurité du groupe Accor, membre du CDSE, AEF Info, 14 mai 2020 : « **nous travaillons à ramener la confiance sanitaire dans les hôtels** ».
- Interview de Jean-Louis Fiamenghi, directeur de la sûreté de Veolia, membre du CDSE, AEF Info, 15 juin 2020 : « **Lorsque la crise arrive, tout est une question de sûreté !** ».
- Interview de Rudolphe Proust, directeur de la sûreté du groupe immobilier Altarea Cogedim, membre du CDSE, AEF Info, 19 juin 2020 : **la direction de la sûreté est « encore plus sollicitée et encore plus nécessaire » en temps de crise.**
- Retour sur l'intervention de Bruno Le Maire lors de l'e-Odyssée du CDSE Lab, AEF Info, 3 juillet 2020 : « **Il faut impérativement garantir la sécurité de ce qu'il y a de plus précieux désormais dans une entreprise, c'est-à-dire les données** ».
- « **Qui sera le directeur sécurité-sûreté dans 5 ans ?** », réponses de Fabienne Louvet, présidente de la commission « Carrière, Emploi, Formation » du CDSE, Infoprotection.fr, 10 septembre 2020 : « On attend du directeur sécurité-sûreté qu'il ait de l'expérience, de la maturité, du leadership ».
- « **Cybersécurité : le CDSE et Hexatrust formulent cinq « vœux » en faveur d'une « autonomie stratégique européenne** », Agence AEF Info (Sécurité globale), 11 septembre 2020 : parution du manifeste « 5 vœux pour une autonomie stratégique européenne », produit par Hexatrust et le CDSE, en association avec le Club des juristes.
- « **Stéphane Volant est réélu à la présidence du CDSE, qui renforce son conseil d'administration** », AEF Info, 17 septembre 2020 : renouvellement du mandat de Stéphane Volant et de l'élection de quatre nouveaux administrateurs lors de l'assemblée générale du CDSE, mardi 15 septembre 2020.
- Le magazine Voyages d'affaires consacre, dans son édition du dernier trimestre 2020, un dossier complet à la thématique de **la sécurité des voyageurs professionnels**. Émile Perez, vice-président du CDSE en charge de l'international, et Arnaud Kalika, président de la commission « International » du CDSE, y apportent leurs éclairages.
- Interview de Stéphane Volant à Face au risque : « **Le directeur de la sécurité est apparu comme l'un des collaborateurs les plus proches du dirigeant de l'entreprise** », n° 568, décembre 2020 - janvier 2021 :
 - La crise sanitaire et le confinement ont mis en avant le caractère indispensable des directeurs de la sécurité dans les entreprises sur divers thèmes : les approvisionnements, la présence de personnels à l'étranger, sur le plan de la gestion de crise, de la continuité et de la reprise d'activité.
 - Par conséquent, le directeur sécurité-sûreté est apparu comme l'un des collaborateurs les plus proches du dirigeant de l'entreprise.
 - La circulation loyale et discrète des informations essentielles entre ses partenaires institutionnels au sein de l'État et ses membres à l'intérieur des salles de crise de leurs entreprises constituent une véritable force du CDSE de faire circuler loyalement et discrètement des informations essentielles. Cependant, l'absence d'outil souverain de partage d'information en visio, en France, avec une offre de fonctionnalités multiples, facile d'utilisation et à un prix raisonnable représente une réelle faille.
 - La loi sur la sécurité globale rassemble une série de mesures qui permettront à terme de mieux structurer le secteur de la sécurité privée et de valoriser cette filière pour une plus grande qualité de prestation. Cela passe par la prise en compte du directeur de la sécurité comme l'un des maillons essentiels d'une chaîne de sécurité globale.



6 PLACE D'ESTIENNE D'ORVES 75009 PARIS

01 72 317 318 - **cdse.fr**